



MODALITÉS D'ÉCHANGES AVEC LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

ADRÉA est désormais une mutuelle unique à dimension nationale. 8 Centres de Gestion ADRÉA ont été mis en place pour une relation de proximité avec les adhérents et les professionnels de santé. Les adhérents ADRÉA Mutuelle reçoivent désormais une carte Tiers Payant avec une présentation identique pour toutes les régions. Vous y trouverez toutes les informations vous permettant d'échanger avec nous.



Les différents types d'échanges

Se reporter au schéma au verso de ce feuillet pour visualiser les données sur la carte de tiers payant.

● L'ENVOI DE FLUX PAR TÉLÉTRANSMISSION

- en norme Noé/Iris : les codes préfectoraux (5) utiles à la télétransmission sont **propres à chaque Centre de Gestion ADRÉA**. Vous retrouverez celui qui vous concerne sur la carte tiers payant qui vous est présentée.
- en norme Sésam Vitale (DRE) : Le numéro de SIREN (3) est unique, vous devez croiser cette information avec le critère secondaire (4) afin d'orienter vos flux **vers le Centre de Gestion ADRÉA concerné**. Pour cela **vous devez impérativement effectuer une mise à jour de vos tables de convention avant le 1er janvier 2012**. Ces tables de convention sont accessibles via le site de la Mutualité Française, rubrique professionnels de santé/Sésam Vitale/téléchargement des tables de convention.

● L'ENVOI PAR COURRIER PAPIER

Adresser vos demandes **au Centre de Gestion (1) dont dépend l'adhérent**. Celui-ci est indiqué sur la carte tiers-payant.

● LES PRISES EN CHARGE ET DEVIS

Maintien du fonctionnement actuel de chaque Centre de Gestion.

● L'ACCÈS À NOS EXTRANETS PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Vous retrouvez les informations habituelles en vous connectant sur www.adrea.fr. L'accès à votre extranet (s'il existait avant la fusion), **selon le Centre de Gestion ADRÉA souhaité**, se fait soit par le bouton d'accès se trouvant directement en haut à droite dès la page d'accueil, soit en passant par la rubrique «Professionnels de santé». Les modalités d'accès (mot de passe et identification) restent propres à chaque Centre de Gestion.

Comment lire la carte Tiers Payant ADRÉA Mutuelle

③ **Numéro SIREN** - (ancien numéro RNM) indispensable pour effectuer des télétransmissions en DRE à croiser avec le critère secondaire.

④ **Critère secondaire** permettant la bonne orientation des flux en Sésam Vitale.

⑤ **Code préfectoral** nécessaire pour la transmission des flux par la norme Noé/Iris.

⑥ **Période de validité** - Atteste de la date d'ouverture et de fermeture des droits au tiers payant.

① **Coordonnées** du Centre de Gestion dont dépend l'adhérent, détenteur de la carte.

② **Bénéficiaires** - Nom, prénom du bénéficiaire, date de naissance, numéro de régime obligatoire à rapprocher des informations figurant sur carte VITALE.

MUTUELLE SOUMISE AU LIVRE II DU CODE DE LA MUTUALITÉ				RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS										
ADREA MUTUELLE CENTRE DE GESTION DE.....				CODE PREF.	73003589	PERIODE DE VALIDITE	01/01/2012 - 31/12/2012							
TEL : 00 00 00 00 00 - FAX : 00 00 00 00 00				N° ADHERENT	0000000000	EDITEE LE	20/10/2011							
N° SIREN 311 799 878				SESAM/VITALE	MU + critère secondaire 073									
BENEFICIAIRES				GARANTIES OUVRANT DROIT À TIERS PAYANT REGIME OBLIGATOIRE INCLUS										
NOM - PRENOM	QUALITE	DATE DE NAISSANCE	OPTION MUT	FORF	CHAM	HOSM	HOSD	EXTE	PHCN	LABO	RADL	AUXM	OPTI	DEPR
ADREA PAUL		01/07/1977	AS	(1)	(1)	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	(2)	100%
ADREA VIRGINIE		30/09/1978	AS	(1)	(1)	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	OU	100%
ADREA NATHAN		26/07/1972	AS	(1)	(1)	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	OU	100%

(1)..... (2).....

⑧ **Informations complémentaires** sur le remboursement de certaines prestations.

⑦ **Descriptif des prestations** ouvrant droit au tiers payant. L'explication de ces codes est indiquée au dos de la carte et vous permet de vérifier si l'adhérent bénéficie ou non de la prestation.

Avertissement: Les mentions figurant sur la carte dépendent de la garantie souscrite. Certaines mentions présentent dans l'exemple ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer à tous les contrats.

Nos Centres de Gestion

Centres de Gestion	Codes préfectoraux	N°SIREN	Zone vitale (DRE)	Contacts Professionnels de Santé	
				Téléphone	Fax
PAYS DE L'AIN	01005628	311799878	MU + Critère secondaire 001	04 74 32 37 71	04 74 32 37 97
CENTRE AUVERGNE	03001754	311799878	MU + Critère secondaire 003	08 10 89 28 92	04 70 34 10 75
MUTI/NORMANDIE PAYS DE LOIRE/BRETAGNE	14004227	311799878	MU + Critère secondaire 014	02 31 15 30 30	02 31 15 30 29
FRANCHE-COMTÉ	25002995	311799878	MU + Critère secondaire 025	03 84 82 87 49	03 84 82 17 93
LANGUEDOC-ROUSSILLON PACA	30005151	311799878	MU + Critère secondaire 030	04 66 29 39 99	04 67 36 78 89
ALPES DAUPHINÉ	38911798	311799878	MU + Critère secondaire 038	04 76 33 93 81	04 76 33 65 53
BOURGOGNE	71010102	311799878	MU + Critère secondaire 071	08 10 81 00 08	03 85 38 76 97
PAYS DE SAVOIE	73003589	311799878	MU + Critère secondaire 073	04 79 70 80 90	04 79 70 09 89

La période de validité de cette carte est indiquée au recto, en haut et à droite.

ATTENTION !
Les droits au tiers payant cessent dès que vous êtes radié de la mutuelle ou dès cessation du paiement de vos cotisations, indépendamment de la période inscrite sur la carte.

PRINCIPAUX CODES UTILISÉS

- AUXM : Auxiliaires médicaux
- CHAM : Chambre individuelle, supplément/jour
- CHIR : Acte de chirurgie, anesthésie, obstétrique et ATM
- DEPR : Prothèse dentaire
- DESO : Soins et radios dentaires
- EXTE : Soins externes
- FORF : Forfait journalier hospitalier
- HOSC : Hospitalisation maladie et chirurgie
- HOCF : Hospitalisation maladie et chirurgie + forfait hospitalier
- HOSM : Séjour hospitalier
- LABO : Laboratoire
- LARA : Laboratoire, imagerie
- OPTI : Optique
- PHAR : Pharmacie
- PHCN : Pharmacie vignette bleue et blanche
- PHOR : Pharmacie vignette orange
- RADL : Acte d'imagerie et d'échographie
- TRAN : Transport

Appelote: **3935**
Votre code mutuelle **1524**

www.adrea.fr
contact@adrea-xxxxxxxxxx.fr
professionnelsdesante@adrea-xxxxxxxxxx.fr

ADRÉA Mutuelle Centre de Gestion de.....
Tél. Tél. professionnels de santé

⑨ **Coordonnées*** - Numéro de téléphone et adresse mail réservés aux professionnels de santé.

Site internet de la Mutuelle depuis lequel vous pourrez accéder aux extranets vous étant réservés.

* Remarque : en l'absence d'un numéro de téléphone ou d'une adresse mail spécifiquement dédiés aux professionnels de santé, vous devez utiliser les mêmes coordonnées que les adhérents.